

Une première année de production sous le signe du succès pour la minicentrale de Val-Jalbert

Mashteuiatsh, 17 juin 2016, La première année d'exploitation de la minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert fut un véritable succès au chapitre des opérations de turbinage, des surplus générés aux commanditaires, des engagements respectés auprès des ministères, des relations avec la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert et de l'intégration réussie des infrastructures.

Tel est le bilan de l'année 2015 dressé par le président de la société en commandite Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan (EHO) Jean Girard aux représentants des commanditaires que sont Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (45%), la MRC du Domaine-du-Roy (22,5%) la MRC de Maria-Chapdelaine (22,5%) ainsi que la municipalité de Chambord (10%), réunis à l'occasion de l'assemblée générale annuelle qui s'est déroulée hier à Saint-Félicien.

Malgré une production légèrement inférieure de 8 % par rapport aux prévisions, en raison des conditions de faible hydraulité rencontrées aux deuxième et quatrième trimestres, les opérations de turbinage se sont déroulées sans entrave et généré des surplus de 4 118 533 M\$. Les sommes reçues par les commanditaires leur permettront non seulement de rembourser les coûts relatifs au financement du projet, mais aussi de disposer d'un excédent légèrement supérieur à 1,7 M\$.

« Ces surplus, qui seront répartis au prorata des parts de chacun des commanditaires, sont notamment le fruit d'une saine gestion des budgets de construction et d'opération de la centrale, d'expliquer M. Girard. Je profite de l'occasion pour saluer le dévouement et le professionnalisme de nos employés et gestionnaires ainsi que la rigueur affichée par nos administrateurs qui ont largement contribué à l'atteinte de ces résultats.»

Répondant à une volonté des administrateurs de profiter des premières années d'opération pour augmenter graduellement les réserves financières de la Société, un versement de 390 600 \$ a été ajouté à un fonds qui atteint maintenant 990 600 \$.

Au niveau opérationnel, il faut souligner que certains ajustements aux équipements en place ont été apportés en cours d'année, ce qui permettra éventuellement de maximiser la production. Pour ce qui est des arrêts de production prévus pour l'entretien des équipements, la maintenance et les inspections, ils ont été respectés à la lettre et n'ont entraîné aucun retard significatif. L'inspection prévue du tunnel, quant à elle, a démontré que la structure n'affichait aucune détérioration et se révélait conforme aux normes en vigueur.

En ce qui a trait à l'inspection des différents bassins du bief court-circuité, un des suivis faisant l'objet d'engagements auprès des ministères, elle est venue confirmer que le débit écologique permettait de rencontrer l'objectif de libre circulation des poissons conformément à ce qui était avancé dans l'étude d'impact sur l'environnement.

EHO et la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert ont formé un comité permanent qui se réunit occasionnellement pour discuter des différents suivis prévus à l'Entente d'intégration et de complémentarité dans un climat d'ouverture et de respect des besoins de chacun des partenaires. «Les représentants de la Corporation se sont dits très satisfaits du déroulement des opérations jusqu'à maintenant, les commentaires des touristes sont positifs et la cohabitation est harmonieuse avec les membres de notre équipe», précise le président Girard.

Parmi les faits saillants de cette première année d'opération figure l'inauguration officielle qui s'est déroulée le 22 mai 2015 en présence du Premier ministre du Québec et député du comté Roberval, Philippe Couillard, et de quelque 200 invités. Un autre est ce Prix d'excellence 2015 de l'Ordre des architectes du Québec dans la catégorie «Bâtiments industriels» qui a récompensé tant l'architecture unique de la centrale que l'intégration réussie du bâtiment à un site touristique classé bien culturel.

Par ailleurs, mentionnons que le comité de suivi, dont le mandat est de s'assurer du respect des engagements pris par EHO au cours des phases de construction et d'exploitation du projet, a publié son premier [rapport d'activités](#). L'ensemble des informations liées au comité, dont les comptes-rendus des réunions, sont disponibles pour consultation par l'entremise de la [page Web](#) du comité sur le site energievertelsj.ca.

Énergie Hydroélectrique Ouatouchouan (EHO) est une société en commandite créée en mars 2011. Ses commanditaires sont Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (45 %), la MRC du Domaine-du-Roy (22,5%), la MRC Maria-Chapdelaine (22,5%) et la municipalité de Chambord (10%). Elle a assuré la construction et exploite, depuis février 2015, la minicentrale hydroélectrique de 17,9 MW sur la rivière Ouatouchouan à Val-Jalbert.

-30-

Source : Alexandre Gauthier
Travail : 418-275-4262 poste 229
Cellulaire : 418-637-0530
Courriel : alexandre.gauthier@dpisec.ca